## Variante « Hundred »

## Un résumé succinct

## 1. Particularités de la carte :

- Northumbria a 2 côtes, Ouest et Est.
- L'Aragon a 2 côtes, Nord et Sud.
- La Castille n'est pas divisée en côtes, de sorte que toute flotte entrant en Castille depuis la Biscaye peut ensuite se diriger vers la Méditerranée et vice versa.
- Les unités (armées et flottes) peuvent se déplacer ou apporter leur soutien de Londres à Calais ou vice versa indépendamment de la présence d'une flotte dans le détroit de Douvres.
- 2. La partie commence en 1425. Chaque tour représente 5 années "en temps réel".
- 3. Il y a 17 centres de ravitaillement sur le plateau. Le gagnant est la puissance qui détient 9 centres de ravitaillement ou plus pendant une phase d'ajustement.
- 4. Il y a trois puissances dont les unités de départ sont les suivantes :
  - BOURGOGNE Armée Dijon, Armée Luxembourg, Armée Flandre,
    Flotte Hollande
  - ANGLETERRE Armée Calais, Armée Guyenne, Armée Normandie,
    Flotte Londres, Flotte Devon
  - FRANCE Armée Dauphine, Armée Orléanaise, Armée Paris, Armée
    Toulouse, Armée

- 5. Pour représenter la dépendance vis-à-vis des unités de mercenaires sous-payées :
  - a. La France commence la partie avec plus d'unités qu'elle ne peut se permettre. Ainsi, l'armée en Provence est considérée comme une unité de mercenaires, et comme la Provence ne commence pas dans un centre de ravitaillement, la France doit capturer au moins un centre pour conserver ses 5 unités. Si elle ne parvient pas à le faire, elle sera forcée de retirer une unité, cependant, il n'est pas nécessaire que ce soit l'unité qui a réellement commencé en Provence.
  - b. Hormis cet aspect, l'unité en Provence est identique à toutes les autres unités françaises.
  - c. La Provence n'est PAS un centre de ravitaillement et aucune unité ne peut y être construite.
- 6. Une puissance peut construire dans n'importe quel centre de ravitaillement vacant qu'elle possède pendant une phase d'ajustement : il n'y a pas de "centres d'origine" permanents. Par exemple, la France peut construire à Londres si elle est vacante, et la France en est propriétaire et est éligible pour une construction.